

53e Congrès annuel
de l'Association des Professeures
et des Professeurs de Droit du Québec

Professeur-e de droit :
un métier en transformation -
Attentes sociales et défis pédagogiques

22 au 24 avril 2016

Le Baluchon
Éco-villégiature
3550, chemin des Trembles
Saint-Paulin (Québec)
J0K 3G0 Canada

Sans frais : 1 800 789-5968

Samedi 23 avril 2016

Colloque scientifique

À partir de 7h : Petit-déjeuner

8h30-9h : Accueil des participants

9h : Mot d'accueil de la part de **Bruce Broomhall**, Président 2015-2016 de l'Association et Directeur du Département des sciences juridiques de l'UQAM

Conférence d'ouverture par **Jacques Commaille**, Professeur émérite de sociologie à l'École normale supérieure de Cachan et membre de l'Institut des sciences sociales du politique de l'École normale supérieure de Cachan

Mot de remerciement de la part de **Hugo Cyr**, Doyen de la Faculté de science politique et de droit, UQAM

10h-12h : Liberté académique et attentes sociales

Présidente de la séance : **Colleen Sheppard** (Université McGill)

Présentatrices et présentateurs :

Dalia Gesualdi-Fecteau (UQAM)

David Koussens (Université de Sherbrooke)

Violaine Lemay (Université de Montréal)

Ghislain Otis (Université d'Ottawa)

Christine Vézina (Université Laval)

12h-14h : Cabane à sucre

14h15-16h15 : Nouveaux outils pédagogiques pour l'enseignement du droit (avec pause-café de 15h à 15h15)

Atelier pratique animé par **Mme Hélène Meunier**, Conseillère pédagogique, UQAM

16h30-19h : Temps libre

18h : Cocktail

19h : Banquet et remise des prix

Dimanche 24 avril 2016

10h00 – 11h00 : Assemblée générale

Description de la problématique

Être professeur-e de droit, c'est accepter chaque jour le regard d'autrui. Regard des étudiant.e.s et des pairs, certes, et en cela les exigences de notre travail sont celles de tous les universitaires; mais aussi, attentes de la société face à l'enseignement du droit, face à la recherche en droit, face à l'engagement social et professionnel des professeur-es de droit. En enseignant les règles complexes, les institutions, les processus qui forment ce que nous appelons le droit, nous transmettons, bien sûr, des connaissances et des compétences, mais aussi une vision du droit et même une conception implicite de la société. Notre colloque se penchera sur les rapports entre notre métier et les attentes de la société face à l'exercice de nos fonctions professorales. Nous aborderons également les défis d'ordre pédagogique que posent les transformations des attentes de nos étudiant.e.s envers nous.

Volet 1 : Liberté académique et attentes sociales

L'exercice de notre métier repose sur une autonomie universitaire inscrite dans les traditions et sur une liberté académique qui est, entre autres, un corollaire des libertés fondamentales. Au sein des facultés et départements de droit, un point de discussion récurrent est celui de l'influence que devraient avoir les ordres professionnels sur le contenu de notre enseignement. Moins fréquemment discutées, mais tout aussi importantes, sont les attentes des autres milieux sociaux (les citoyens, les groupes organisés ou non, les mouvements sociaux, etc.) envers l'enseignement du droit. À quoi s'attendent de nous les usagers du droit, les demandeurs de droit, les victimes du droit, les oubliés du droit? Leurs attentes envers l'enseignement du droit, envers la recherche, envers l'expertise des professeur-es de droit sont-elles conciliables avec la liberté académique et avec l'autonomie universitaire? Ce premier volet du colloque nous permettra d'explorer les voies d'une rencontre plus féconde entre la société civile et nos facultés et départements de droit.

Volet 2 : Nouveaux outils pédagogiques pour l'enseignement du droit

Une fois examinées les attentes sociales par rapport à notre profession, nous voulons discuter et expérimenter librement entre nous des outils pédagogiques novateurs, permettant de répondre aux attentes exprimées et de mieux communiquer nos connaissances et notre expertise. Ce deuxième volet sera animé par une conseillère pédagogique expérimentée. Il se veut interactif tout autant qu'instructif. Des expériences avec d'outils pédagogiques permettront à tous de se faire une meilleure idée de comment contribuer à un partage optimal de nos connaissances juridiques.